



**ESAT  
LES PINS**



**DONNEZ UN SENS A VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE**

**CHOISISSEZ NOUS !**

**Soutenir l'accès à  
l'emploi et à la  
formation  
des personnes en  
situation  
de handicap**

contactez-nous

aurelie.santin@ajh.fr  
tel : 06 98 76 07 38

# LA TAXE D'APPRENTISSAGE:

## Une contribution à la responsabilité sociale des entreprises

### POURQUOI NOUS?

L'ESAT Les Pins AJH (Association Les Jeunes Handicapés) est un établissement médico-social qui propose aux personnes en situation de handicap un accompagnement professionnel et social en vue de favoriser leur épanouissement et leur intégration vers le monde du travail.

**Notre force, être acteurs d'innovations sociales inclusives en faisant confiance aux compétences des personnes en situation de handicap.**

La Taxe d'apprentissage permet de financer, par les entreprises, les dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles.

**En portant votre choix sur l'ESAT Les Pins, vous donnez du sens à votre Taxe d'Apprentissage et vous partager nos valeurs.**



### A QUOI SERT-ELLE ?



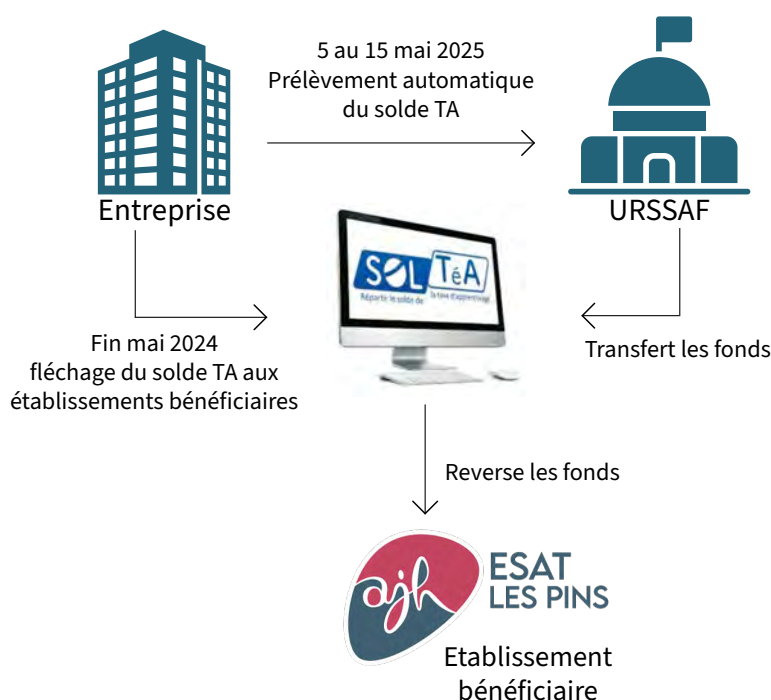
Grâce à votre contribution vous investissez dans des projets ou des équipements pour faciliter et améliorer la formation des personnes en situation de handicap à travers :

- La formation des personnes en situation de handicap pour occuper une fonction et même s'intégrer dans le monde ordinaire,
- La rénovation de bâtiment/l'achat de machines-outils, de matériel informatique, ...
- L'accessibilité des nouvelles technologies,
- Le déploiement de projet pédagogiques et d'ateliers innovants.



# COMPRENDRE LA REFORME TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

Le solde de la taxe d'apprentissage 2025 est fixé à **0.09% de votre masse salariale brute** 2024, elle est recouvrée annuellement par l'URSSAF via la DNS (Déclaration Sociale Nominative) et versée à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Cette dernière met à disposition des entreprises la plateforme de fléchage : **Soltéa**



## COMMENT NOUS VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE :

1

Connectez-vous à votre espace [www.soltéa.gouv.fr](http://www.soltéa.gouv.fr)

2

Retrouvez notre établissement en sélectionnant soit la dénomination, soit le **N° de SIRET**:

**ESAT LES PINS – SIRET 775 728 421 00055**





**Un grand merci pour votre soutien**



**[www.esat-ajh.fr](http://www.esat-ajh.fr)  
357 Rte de l'Isle en Dodon,  
31370 Rieumes  
[esatmanulespins@ajh.fr](mailto:esatmanulespins@ajh.fr)  
05 62 14 72 00**

